



Le CHSCT départemental se réunit aujourd'hui peut-être pour la dernière fois. Il en est ainsi en application de la loi de transformation de la fonction publique qui, sous couvert de simplification, s'est employée à diminuer les prérogatives des instances de concertations pour amoindrir les capacités d'action des représentants des personnels.

La FSU ne reviendra pas ici sur tous les dégâts déjà provoqués par cette loi car les plus inquiétants sont encore devant nous. Mais elle dénonce une fois encore la volonté de diminuer le nombre et l'expertise des représentants des personnels par la fusion des instances CT et CHS dans un Comité Social d'Administration.

Pourtant, depuis leur mise en place il y a 10 ans, et singulièrement depuis 2 ans dans le contexte de crise sanitaire, les CHSCT avaient fait toute la preuve de leur utilité. Avant, nombre de questions n'étaient tout simplement pas traitées par les autorités administratives, souvent faute de temps et de moyens, parfois faute de volonté ou tout simplement de connaissance.

C'est sous l'impulsion des CHSCT que la culture de la prévention a commencé, avec beaucoup de retard, à se mettre en place dans notre ministère car la culture de la prévention n'est pas installée dans les établissements et les écoles. Ainsi, il n'existe toujours pas de formation aux premiers secours en santé mentale dans notre département. Néanmoins, tous les bilans présentés dans les CHSCT, et encore aujourd'hui, ont montré que les métiers de l'Education nationale n'étaient pas exempts de risques, à commencer par les risques psycho-sociaux.

L'analyse du bilan des fiches SST montre une évolution inquiétante :

- une nouvelle augmentation de 15 % des fiches
- la part des fiches consacrées aux RPS est passée de 72 % à 83 %
- le nombre de fiches liées aux exigences du travail a doublé
- il y a une explosion du nombre de signalements de violences de la part des élèves qui représentent désormais 50 % des fiches.

Les représentants de la FSU se sont toujours employés à faire connaître et reconnaître par l'administration la réalité des conditions de travail, dans les services, les écoles et les établissements. Le compte rendu de visites que nous examinons aujourd'hui en témoignent encore.

Depuis 10 ans, les conditions de travail se sont dégradées. Les réformes successives, les suppressions massives de postes, l'évolution des publics et l'accroissement des inégalités sociales ont conduit les personnels à faire face à des tensions et pressions toujours plus importantes.

La disparition de cette instance, comme la suppression dans l'organigramme de l'académie, du pôle « prévention des risques professionnels », sont des signaux inquiétants adressés aux personnels à l'heure où tous les indicateurs sont dans le rouge.

Mais quel que soit le cadre, la FSU restera engagée pour les personnels, à tous les niveaux, et déterminée à agir pour améliorer leurs conditions de travail.

Enfin, nous avons des remontées d'AESH toujours en grande difficulté financière faute d'obtenir l'attestation employeur de fin de contrat comme nous l'avions déjà dénoncé. Qu'allez-vous mettre en place pour répondre de façon urgente à cette situation ?